

Compte rendu de l'assemblée du 4 septembre 1914, p.m.

MM. les Commissaires Hébert, Côté, Ainey.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Hébert est appelé à présider.

1.—(21691) Vu les demandes réitérées des citoyens du quartier Côte-des-Neiges et du public en général,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, à l'effet de donner instructions à l'Avocat en Chef de la Ville de s'adresser à la Commission des Chemins de Fer pour installer immédiatement une barrière à simple volée (one post gate), de chaque côté du chemin de fer du Pacifique Canadien pour la traverse située au Chemin de la Côte-des-Neiges.

2.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De continuer les travaux dans les 5ème, 6ème et 8ème avenues et dans le Boulevard Rosemont, selon le rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie.

3.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De payer le plein salaire de M. C. R. Nickle, employé au Département de la Voirie, durant le temps qu'il sera en service actif.

4.—Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$12,560.53, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

5.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De donner instructions au Surintendant de Police d'accorder des permis d'entrée libre à l'Hôtel-de-Ville aux journalistes, sur production par chacun d'eux d'une autorisation écrite de son patron, à l'effet qu'il est le représentant officiel de tel journal.

6.—M. A. R. Angstrom soumet un projet de lettre à envoyer à la Commission du Hâvre, au sujet du service proposé de transport à l'île Sainte-Hélène.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ladite lettre et de l'adresser à la Commission du Hâvre.

7.—(21829) Soumis les rapports des chefs des divers départements intéressés sur la demande de M. J. E. Wilder pour le privilège de poser deux tuyaux en fer de six et dix pouces de diamètre respectivement, sous la rue Bleury.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant l'octroi du permis demandé.

8.—(22502) Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, au sujet du dépôt de la compagnie "Automobiles Françaises, Limitée", au montant de \$2,500, en rapport avec le contrat pour la livraison de quatre machines Berliet.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser la remise d'un montant de \$2,300 à ladite Compagnie, la différence \$200 devant être retenue par la Ville, comme amende pour 20 jours de retard à raison de \$10 par jour, conformément aux dispositions du contrat intervenu.

Les minutes sont lues et approuvées jusqu'au 1er juillet 1914.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

Report of meeting held on the 4th September 1914, p.m.

Present: Commissioners Hébert, Côté, Ainey.

Owing to the absence of His Worship the Mayor, Commissioner Hébert was called to the Chair.

1.—(21691) In view of the repeated demands from citizens of Côte des Neiges Ward and the public generally.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the Chief City Attorney be instructed to request the Board of Railway Commissioners to order the immediate erection of a one post gate on each side of the Canadian Pacific Railway tracks, at the crossing on Côte des Neiges Road.

2.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To proceed with the works on 5th, 6th and 8th Avenues and on Rosemont Boulevard, as per the report of the Superintending Engineer of the Road Department.

3.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To pay the full salary of Mr. C. R. Nickle, employed in the Road Department, while he is in active service.

4.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting to \$12,560.53, as per certified list.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

5.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To instruct the Superintendent of Police, to grant to the reporters a permit to enter the City Hall at any time, on production, by each of them, of a certificate from the editor of his newspaper, attesting that he is the official representative of such newspaper.

6.—Mr. A. R. Angstrom submitted a draft of letter to be sent to the Harbour Commissioners, anent the proposed ferry service between the City and St. Helen's Island.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To approve said letter and to transmit the same to the Harbour Commissioners.

7.—(21829) Submitted reports from the heads of the interested departments on the application from Mr. J. E. Wilder for the privilege of laying two iron pipes, 6 and 10 inch diameter, respectively, under Bleury street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To report to Council, recommending that the privilege asked for be granted.

8.—(22502) Submitted a report from the Superintendent of Purchases and Sales, anent the deposit of \$2,500 made by the "Automobiles Françaises, Ltée", in connection with their contract for the delivery of 4 Berliet automobiles.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the refund of an amount of \$2,300 to the said Company, the balance (\$200) to be retained by the City as a fine for 20 days delay at the rate of \$10 per day, in accordance with the provisions of the contract entered into.

The minutes were read and confirmed up to the 1st July 1914.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.